

Affiché le

ID: 059-200030633-20200710-2020\_65-DE



# EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 juillet 2020 - 17h00

-----

Délibération n°2020/65
Date de convocation : 06 juillet 2020
Nombre de conseillers en exercices : 74

L'an deux mille vingt, le 10 juillet 2020 à dix-sept heures, les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis au Val du Riot de Caudry, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

#### Étaient présents (68 titulaires) :

BASQUIN Alexandre, PORTIER Carole, WAXIN Vincent, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, LOIGNON Laurent, LESNE Jacques, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BRICOUT Frédéric, DOYER Claude, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, POULAIN Bernard, PRUVOT Brigitte, RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, BONIFACE Patrice, LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, GRENIER Brigitte, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, PLATEAU Marc, KEHL Didier, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOURAUD Francis, HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, BLAIRON Daniel, NOIRMAIN Augustine, RICHEZ Jean-Pierre, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

### Membres ayant donné procuration (6):

BERANGER Agnès à BALÉDENT Matthieu, BONIFACE Didier à POULAIN Bernard, COLLIN Denis à THUILLEZ Martine, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie à BRICOUT Frédéric, RIQUET Alain à RICHOMME Liliane, COULON Laurent à RICHEZ Jean-Pierre

Monsieur RICHARD Jérémy est élu secrétaire de séance.

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Bévillers

Boussières-en-Cis

Briastre Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenieres

Caudry

Caullery Clary

Dehéries

Élincourt

\_\_\_\_\_

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis
Honnechy

Inchy

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil Lianv-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont Saint-Aubert

Saint-Benin Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis Siège et bureaux : Rue Victor Watremez - RD643 ZA du bout des dix neuf - 59157 Beauvois-en-Cis Téléphone : 03 27 75 84 79 - www.caudresis-catesis.fr



ID: 059-200030633-20200710-2020\_65-DE

## Délibération n°2020/65 : Portant élection des membres de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP)

Monsieur le Président,

Conformément à l'article L1411-5 du code général des collectivités territoriales :

« I.-Une commission ouvre les plis contenant les candidatures ou les offres et dresse la liste des candidats admis à présenter une offre après examen de leurs garanties professionnelles et financières, de leur respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail et de leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

Au vu de l'avis de la commission, l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public peut organiser librement une négociation avec un ou plusieurs soumissionnaires dans les conditions prévues par l'article L. 3124-1 du code de la commande publique. Elle saisit l'assemblée délibérante du choix de l'entreprise auquel elle a procédé. Elle lui transmet le rapport de la commission présentant notamment la liste des entreprises admises à présenter une offre et l'analyse des propositions de celles-ci, ainsi que les motifs du choix de la candidate et l'économie générale du contrat.

#### II.- La commission est composée :

a) Lorsqu'il s'agit d'une région, de la collectivité territoriale de Corse, d'un département. d'une commune de 3 500 habitants et plus et d'un établissement public, par l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste [...].

Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires.

Le quorum est atteint lorsque plus de la moitié des membres ayant voix délibérative sont présents.

Si, après une première convocation, ce quorum n'est pas atteint, la commission est à nouveau convoquée. Elle se réunit alors valablement sans condition de quorum.

Lorsqu'ils y sont invités par le président de la commission, le comptable de la collectivité et un représentant du ministre chargé de la concurrence peuvent participer, avec voix consultative, aux réunions de la commission. Leurs observations sont consignées au procèsverbal.

Peuvent participer à la commission, avec voix consultative, des personnalités ou un ou plusieurs agents de la collectivité territoriale ou de l'établissement public désignés par le président de la commission, en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet de la délégation de service public. »

M. le Président propose que son représentant à la Commission de Délégation de Service Public soit: M. Joseph MODARELLI

Conformément à l'article D1411-5 du CGCT, pour les titulaires, il est procédé au dépôt de liste:

Envoyé en préfecture le 13/07/2020

Reçu en préfecture le 13/07/2020

Affiché le

ID: 059-200030633-20200710-2020\_65-DE

 MM. Fabrice BACCOUT, Jean-Claude GERARD, M. Pascal PAQUET, Pierre LAUDE, Didier MARECHALLE sont candidats;

Conformément à l'article D1411-5 du CGCT, pour les suppléants, il est procédé au dépôt de liste :

 MM. Véronique NICAISE, Daniel BLAIRON, Jacques OLIVIER, Michel HENNEQUART, Henri QUONIOU sont candidats;

Vu l'article L1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré le conseil communautaire décide :

- D'autoriser M. le Président à désigner M. Joseph MODARELLI comme son représentant à la Commission de Délégation de Service Public;
- D'élire en tant que titulaire de la Commission de Délégation de Service Public les conseillers communautaires suivants :
  - 1. Fabrice BACCOUT
  - 2. Jean-Claude GERARD
  - 3. Pascal PAQUET
  - 4. Pierre LAUDE
  - 5. Didier MARECHALLE
- D'élire en tant que suppléants de la Commission de Délégation de Service Public les conseillers communautaires suivants :
  - 1. Véronique NICAISE
  - 2. Daniel BLAIRON
  - 3. Jacques OLIVIER
  - 4. Michel HENNEQUART
  - 5. Henri QUONIOU

Envoyé en préfecture le 13/07/2020

Reçu en préfecture le 13/07/2020

Affiché le

SLOW

ID: 059-200030633-20200710-2020\_65-DE

 D'autoriser M. le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Vu,

Certifié exécutoire par le Président Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture Le 13 juillet 2020 et de la publication le 13 juillet 2020 Pour expédition conforme Beauvois-en-Cis, le 13 juillet 2020

Le Président,

Maire de Le Cateau Cambrésis,

Serge SIMÉON